



*Lettre ouverte à la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Paris, le 8 décembre 2010*

## **Ecoles d'ingénieurs : incertitudes sur leur financement**

---

**Sans moyens à la hauteur de leurs efforts, les écoles françaises d'ingénieurs diminueront le nombre de leurs diplômés**

Madame la Ministre,

Je vous écrivais voilà près d'un an pour vous indiquer combien la CDEFI était préoccupée du peu de considération portée aux formations d'ingénieurs en France. Vous m'aviez alors assuré de votre compréhension et de votre soutien, me disant que vous seriez vigilante à ce que les écoles d'ingénieurs ne soient pas affectées par l'effort spécifique qu'il convenait de faire en direction de nos universités. Je constate avec regret un décalage manifeste entre ce discours, et la réalité à laquelle les écoles françaises d'ingénieurs sont quotidiennement confrontées.

C'est ainsi que celles de ces écoles qui sont placées sous votre tutelle s'étonnent de ne pas disposer à cette date d'informations sur l'allocation de leurs moyens pour l'année 2011 alors même que les grands arbitrages budgétaires sont actuellement en voie de finalisation. Cette préoccupation se fait d'autant plus vive que la CDEFI avait appelé l'attention de vos services au mois d'octobre sur les informations budgétaires relatives aux formations d'ingénieurs et inscrites dans le Projet de Loi de Finances 2011. En effet, nous avons alors constaté que le seul opérateur de la mission interministérielle « Recherche et Enseignement supérieur » à subir une diminution de crédits de l'ordre de 16% était celui des écoles d'ingénieurs. Vos services nous avaient indiqué qu'il s'agissait d'une erreur qui serait rectifiée. Or ces mêmes informations figurent toujours dans le PLF 2011 alors-même que celui-ci a déjà été voté en première lecture par l'Assemblée Nationale. Je ne comprends pas ce manque d'information et la persistance de telles erreurs.

Cet épisode est symptomatique de ce qui pourrait être interprété comme un délaissement des formations françaises d'ingénieurs. Il s'agit-là d'un parti pris politique surprenant compte-tenu du contexte industriel. A l'heure où le rang de 5<sup>ème</sup> puissance économique tenu par notre pays n'a jamais été autant contesté par le dynamisme de pays émergents, le délaissement de nos filières d'ingénieurs paraîtra incompréhensible aux milieux économiques et à la société. En effet, tous les pays en croissance ont fait le choix de soutenir leur activité industrielle. Vous comprendrez donc aisément l'étonnement qui est le nôtre face à la situation à laquelle nous sommes confrontés quand on sait que la place des ingénieurs que nous formons dans le développement économique et industriel est une caractéristique constante de notre pays. C'est dans cette perspective que les écoles d'ingénieurs souhaitent être évaluées et dotées, au regard de la productivité des fonds publics qui leurs sont alloués.

Quelle autre filière de l'enseignement supérieur français peut annoncer une hausse de ces effectifs de 112 % sur les 20 dernières années ? Ce rythme de croissance est plus de trois fois supérieur à la moyenne de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur dont la hausse sur 20 ans ne dépasse pas 35%. Une situation paradoxale à l'échelle du monde et qui fait figure

d'exception quand on sait combien la désaffection des jeunes pour les matières scientifiques représente un risque pour la croissance économique des pays développés. Ainsi, même en période de crise les écoles d'ingénieurs maintiennent un taux d'insertion professionnelle à deux mois supérieur à 75%. Un quart des nouveaux diplômés trouve un emploi en R&D contribuant à soutenir l'activité d'innovation de l'industrie française. C'est ainsi que tous les ans, les entreprises françaises recrutent de plus en plus d'ingénieurs et, que tous les ans, plus d'ingénieurs sont formés pour répondre à cette demande.

Face à cette situation, je demande que les moyens alloués aux écoles d'ingénieurs tiennent compte de leurs performances réelles, notamment en termes d'apport économique, et évoluent, chaque année, dans ce cadre. Vous aviez demandé aux écoles d'ingénieurs, en janvier dernier, un effort particulier en direction de l'ascension sociale. L'exceptionnelle progression du nombre de leurs apprentis (+ 115%), de leurs effectifs de formation continue (+ 110%) et du taux de boursiers des écoles d'ingénieurs placées sous votre tutelle (33,1%) sont la preuve, sur une année, de leur réactivité et de leur volonté d'accompagner le développement économique et sociale. A ceci s'ajoute une progression de 4% des effectifs globaux sur une année. Aussi, au-delà de la reconduction des dotations dans les mêmes termes que l'année dernière, les écoles d'ingénieurs souhaitent que ces performances soient enfin prises en compte de façon significative dans l'affectation des grandes masses budgétaires pour l'année 2011. La CDEFI sera également vigilante à ce que les écoles internes aux universités et les écoles privées disposent de l'ensemble des moyens nécessaires à la garantie de leur bon fonctionnement. Cette position me semble responsable dans un contexte budgétaire de rigueur.

Par ailleurs, je demande également que les écoles d'ingénieurs soient de véritables partenaires de la réforme de l'enseignement supérieur et de la Recherche en France et qu'elles ne soient plus traitées comme une simple variable d'ajustement.

Le Premier Ministre rappelait récemment le rôle essentiel des ingénieurs dans le dynamisme industriel français et la place qu'ils ont aujourd'hui à tenir dans le redressement économique de notre pays. Les dispositions prévues par le Projet de Loi de Finances ne soutiennent manifestement pas cette orientation, et je crains qu'elles ne laissent d'autres choix aux écoles d'ingénieurs que de diminuer en proportion leur flux d'élèves dès la prochaine rentrée. Je ne pense pas que cela soit une « bonne nouvelle » ni pour les entreprises, ni pour l'ensemble de l'économie française.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

**Paul Jacquet**  
**Président de la CDEFI**